

Orientation « Personnes en situation de handicap »

Mission pratique

« Encouragement à la mobilité »

Énoncé de la mission : Vous menez une activité stimulant la mobilité des personnes accompagnées

Conditions générales de la mission

Vous êtes responsable de la réalisation de la mission pratique dans le rôle d'un-e assistant-e socio-éducatif-ive formé-e.

Si cela s'avère nécessaire, vous pouvez inclure pertinemment d'autres membres de l'équipe et déléguer des tâches. Vous restez toutefois à tout moment porteur-euse et responsable de l'activité proposée.

Le nombre de personnes accompagnées impliquées dans la mission pratique dépend du contexte de l'entreprise et doit être justifiable. Une activité peut tout à fait être mise en œuvre avec une seule personne accompagnée.

Durée

La durée de la mission pratique peut varier. Elle doit durer au moins 30 minutes et au maximum 1 heure et 45 minutes. Au total, le temps à disposition pour les trois missions pratiques (sans compter la mission pratique «Introduction») est de 2 heures et 45 minutes.

Objectifs évaluateurs

Cette mission pratique est évaluée à l'aide de six objectifs évaluateurs.

1. Trois objectifs sont transversaux et s'appliquent aux missions pratiques «Situation du quotidien», «Encouragement à la mobilité», «Activité en lien avec l'intérêt»
2. Deux objectifs évaluateurs sont prescrits pour cette mission pratique ;
3. Un objectif évaluateur doit être défini en amont du TPP dans la liste des «objectifs évaluateurs à choix» ci-dessous. L'objectif évaluateur choisi ne peut ensuite être utilisé dans aucune autre mission pratique.

Les objectifs évaluateurs sont énumérés ci-dessous, ensemble avec les critères d'évaluation.

1. Objectifs évaluateurs transversaux

a1.2 ... agit de manière autonome dans le cadre de ses compétences. (C3)

- Guide clairement l'activité
- Veille au bon déroulement
- Veille à la sécurité des personnes accompagnées

a3.5 ... se comporte de manière respectueuse, empathique et congruente dans ses relations professionnelles. (C3)

- Fait preuve d'une gestion professionnelle de la proximité et de la distance
- Veille aux besoins et aux intérêts des personnes accompagnées
- Agit avec empathie

a4.1 ... communique de manière respectueuse en adaptant son message à la situation et au destinataire. (C3)

- Verbalise les actions et les prochaines étapes
- Laisse aux personnes accompagnées l'espace nécessaire pour s'exprimer
- Est attentif-ive aux messages verbaux et non-verbaux des personnes accompagnées et y réponds de manière adaptée

2. Objectifs évaluateurs prescrits

b7.1 ... présente des prestations individuelles, stimulant l'activité physique. (C3)

- Prend en compte les ressources des personnes accompagnées et de l'environnement
- Encourage et favorise le mouvement chez les personnes accompagnées
- Maintient la stimulation du mouvement centrale à la séquence

f7.3 ... identifie des changements de l'état de forme du jour et réagit de manière appropriée. (C5)

- Réagit de manière flexible
- Accueille les résistances avec compréhension et y réponds de manière constructive
- Offre un équilibre entre stimulation et repos

3. Liste des objectifs évaluateurs à choix (en choisir un, chaque objectif ne peut être choisi qu'une seule fois dans l'ensemble des missions pratiques)

	<p>e6.1 ... identifie un comportement dangereux pour sa personne et pour autrui, et agit en conséquence. (C4)</p> <ul style="list-style-type: none">- Anticipe et réagit de manière appropriée pour éviter l'apparition de comportements dangereux pour sa personne et pour autrui- Identifie les comportements dangereux pour sa personne et pour autrui et agit en conséquence- Soutient les personnes accompagnées dans le maintien de leur dignité
	<p>e6.2 ... contribue à remédier à une situation de manière constructive et orientée vers la solution. (C3)</p> <ul style="list-style-type: none">- Est concentré-e et activement impliqué-e dans la situation- Encourage les personnes accompagnées dans leur comportement positif- Montre aux personnes accompagnées des comportements alternatifs et/ou solutions alternatives
	<p>e6.3 ... protège la personne en situation de handicap ainsi que d'autres personnes concernées et se protège lui/elle-même dans des situations tendues présentant un risque pour lui/elle-même ou pour des tiers. (C3)</p> <ul style="list-style-type: none">- Reconnaît les situations tendues- Applique des mesures de désescalade- Sollicite et obtient de l'aide en cas de besoin